



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E174358 VALABLE JUSQU'AU 16/09/2026

ÉDITÉ LE 21/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 23/05/2017
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 09/07/2025
30 000

Raison sociale : SAS LAUMONIER

68 RUE VILLENEUVE
IMMEUBLE ARCTURUS
92110 CLICHY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTERRE

Téléphone : 01 45 42 50 29

Fax :

Siret : 829 948 389 00012

Portable :

Code NACE : 4322A

Site Internet :

Numéro caisse de congés payés : 214832200163

E-mail : bliotard@laumoniersa.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

Responsabilité légale :
LIOTARD BERTRAND GÉRANT

SMABTP F39302K1244000 / 001 627042/0

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP F39302K1244000 / 001 627042/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Effectif moyen : 49 Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101 PROB	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	24/03/2026
3132 PROB	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	24/03/2026
3152 PROB	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	24/03/2026
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m ² Mention RGE	24/03/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	19/05/2026
o Fenêtres de toit	19/05/2026
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	19/05/2026
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	19/05/2026
o Isolation des combles perdus	19/05/2026

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.